Études internationales



II- Les relations extérieures du Québec

Manon Tessier

Volume 29, numéro 4, 1998

URI : https://id.erudit.org/iderudit/703961ar DOI : https://doi.org/10.7202/703961ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé) 1703-7891 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Tessier, M. (1998). II- Les relations extérieures du Québec. Études internationales, 29(4), 954–958. https://doi.org/10.7202/703961ar

Tous droits réservés © Études internationales, 1998

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



954 Manon TESSIER

II-Les relations extérieures du Québec

(juillet à septembre 1998)

A — Aperçu général

Les relations internationales du Québec étaient essentiellement consacrées ce trimestre au suivi du « printemps américain », cette activité de promotion des relations américano-québécoises lancée au printemps dernier par le Premier ministre du Québec. La visite du Secrétaire général de la Francophonie, qui devait être un autre fait saillant du trimestre, était quant à elle finalement reportée à une date indéterminée en raison de divergences concernant leurs prérogatives entre les niveaux de gouvernement fédéral et provincial.

Sur la scène politique québécoise, le gouvernement de M. Lucien Bouchard procédait à son dernier remaniement ministériel avant la tenue des élections générales dont plusieurs signes donnaient à croire qu'elles auront lieu cet automne. Il s'agissait d'un remaniement mineur en matière de relations internationales, les principaux dossiers et portefeuilles demeurant aux mains des mêmes titulaires¹.

B — Les politiques commerciales

Le dossier du bannissement de l'amiante en Europe figurait de nouveau à l'actualité du trimestre et en août, la ministre déléguée aux Mines et aux Terres, Mme Denise Carrier-Perreault, se disait déçue de la décision du Royaume-Uni de tenir une consultation publique en vue d'interdire l'utilisation de l'amiante chrysotile dans ce pays et d'utiliser des fibres de remplacement. Le gouvernement québécois entend suivre de près ces consultations et exposer un point de vue scientifique sur l'utilisation sécuritaire de ce produit².

C — Les politiques d'immigration

Le ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration annonçait en septembre qu'il lancera un projet pilote pour faciliter la venue au Québec de travailleurs étrangers hautement qualifiés. Ce projet pilote d'une durée d'un an permettra aux conjoints de travailleurs hautement qualifiés, admis sur une base temporaire d'au moins six mois, d'accéder au marché du travail³. Par ailleurs, dans le dossier des 64 ressortissants chiliens réfugiés dans une église de Montréal, le Québec procédait en septembre à l'examen de leurs demandes d'asile politique et estimait que 19 personnes répondaient aux critères de présélection. Ces dossiers étaient acheminés au ministère fédéral de l'Immigration qui s'engageait à les traiter avec célérité. Le processus de renvoi

^{1.} Le Devoir, 24 septembre 1998, p. A4; La Presse, 24 septembre 1998, cité par l'Argus, 24 septembre 1998, pp. A1-A2.

^{2.} Ministre des Ressources naturelles, Communiqué, 21 août 1998.

^{3.} Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, Communiqué, 30 septembre 1998.

engagé au niveau fédéral n'était toutefois pas interrompu, puisque les ressortissants qui veulent être reçus comme immigrants au Québec doivent quitter le Canada pour présenter leur demande⁴.

D - Le Québec et la Francophonie

Le 8 septembre, le gouvernement québécois décidait de reporter à une date ultérieure, la première visite officielle au Québec du Secrétaire général de la Francophonie, cette nouvelle fonction occupée depuis le Sommet d'Hanoï en 1997 par M. Boutros Boutros-Ghali. Le programme de M. Boutros-Ghali, alors en visite officielle au Canada, était ainsi amputée de l'essentiel de sa portion québécoise dont les rencontres prévues avec le Premier ministre du Québec, des membres du gouvernement, le maire de la ville de Québec et le recteur de l'Université Laval. D'autres événements étaient également annulés ne laissant à l'agenda du diplomate qu'une rencontre avec le Gouverneur général du Canada et les visites d'organismes reliés à la Francophonie siégeant à Québec et à Montréal.

Cette décision a été rendue nécessaire, a expliqué le ministre des Relations internationales, M. Sylvain Simard, par une intervention du gouvernement fédéral visant « clairement à réduire le statut et le rôle historique du Québec en Francophonie⁵ ». En tant que gouvernement participant à la Francophonie, a fait valoir le ministre, le gouvernement québécois estime qu'il ne peut recevoir chez lui le représentant d'un organisme dont il est membre sans prendre en charge tous les aspects de sa visite. Le Québec désire également pouvoir continuer à exercer les prérogatives dont il jouissait dans le cadre des visites du Secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique et du Président du Conseil permanent de la Francophonie, les deux fonctions qui ont été remplacées par celle de Secrétaire général de la Francophonie.

La décision du gouvernement québécois de reporter la visite de M. Boutros-Ghali a été appuyée par l'ensemble des partis d'opposition et les commentateurs dans la presse écrite. De son côté, le gouvernement fédéral a tenu à préciser que sa position demeurait inchangée et que, dans l'éventualité d'une prochaine visite du Secrétaire général de la Francophonie sur le territoire québécois, il prendrait en charge le transport, l'hébergement et la sécurité de ce dignitaire qu'il considère d'un rang équivalent à celui de ministre des Affaires étrangères.

^{4.} Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, *Communiqué*, 30 septembre 1998; Gouvernement du Canada, *Communiqué*, 28 septembre 1998.

^{5.} Ministère des Relations internationales, *Communiqué*, 8 septembre 1998; *La Presse*, 10 septembre 1998, cité par *l'Argus*, 10 septembre 1998, p. A1; *Le Soleil*, 10 septembre 1998; *Le Devoir*, 10 septembre 1998, p. A6 et 11 septembre 1998, p. A4; *Le Soleil*, 12 septembre 1998 et 28 septembre 1998; *Le Devoir*, 29 septembre 1998, p. A4.

956 Manon TESSIER

E — Le Québec et les États-Unis

Le Premier ministre du Québec, M. Lucien Bouchard, participait le 24 juillet à la réunion des gouverneurs des Grands Lacs qui se tenait à Chicago⁶. Pollution atmosphérique, exportations de l'eau et commerce électronique figuraient au nombre des sujets discutés lors de cette réunion pendant laquelle M. Bouchard fit notamment le point sur son projet de création d'une zone d'intégration virtuelle proposé il y a un an. Favorablement accueilli, ce projet se précisait en prenant la forme d'un site Internet permanent bientôt opérationnel qui réunira des entreprises des États des Grands Lacs, du Québec et des autres provinces canadiennes.

Le Premier ministre se rendait également à Manchester, au New Hamsphire, le 10 septembre, à l'invitation de la gouverneure, Mme Jeanne Shaheen, avec qui il eut une rencontre de travail. M. Bouchard prononça également, lors de ce bref séjour, une allocution devant le *New Hamsphire World Trade Expo and Governor's Conference* où il fit à nouveau la promotion d'un partenariat économique renforcé entre cet État et le Québec⁷.

Retenons aussi de ce trimestre, la réunion, pour la première fois à Québec, de la Commission mixte Québec-Pennsylvanie. Les participants décidaient alors d'un plan d'action dans les secteurs de la biotechnologie, de l'environnement et des technologies de l'information. Un symposium sur le commerce électronique et une collaboration assidue pour l'implantation de la zone d'intégration virtuelle sont prévus⁸.

F — Le Québec et l'Amérique latine

On apprenait en août que la mission économique en Amérique latine que devait piloter en novembre prochain le premier ministre du Québec était reportée à une date ultérieure. Dans un communiqué émis à cette occasion, le Premier ministre Bouchard réaffirme son désir de se rendre dans cette région à moyen terme et explique sa décision par un agenda trop chargé à l'automne⁹.

G — Le Québec et l'Afrique

Pour la dernière étape de sa visite canadienne, le Président du Burkina Faso, M. Blaise Compaoré, s'arrêtait au Québec, les 18 et 19 septembre. Accompagné de ses ministres des Affaires étrangères, de l'Énergie et des Mines, et de l'Éducation et de l'Enseignement de base, M. Compaoré rencontra le vice-premier ministre et le ministre des Relations internationales du Québec

^{6.} Cabinet du Premier ministre, Discours, 24 juillet 1998; Le Devoir, 18-19 juillet 1998, p. C3 et 25-26 juillet 1998, p. A5.

^{7.} Cabinet du Premier ministre, Communiqué, 3 septembre 1998 et 10 septembre 1998; The Ottawa Citizen, 11 septembre 1998, cité par l'Argus, 17 septembre 1998, p. A7.

^{8.} Ministère des Relations internationales, Communiqué, 15 septembre 1998.

^{9.} Cabinet du Premier ministre, Communiqué, 18 août 1998; Le Devoir, 19 août 1998, p. A2.

ainsi qu'une vingtaine de chefs d'entreprises. Des réunions de travail consacrées à l'éducation et une visite des installations d'Hydro-Québec à la Baie James complétaient ce séjour¹⁰.

H — Le Québec et l'Asie

À l'invitation du ministre vietnamien de l'Industrie, le ministre d'État québécois des Ressources naturelles, M. Guy Chevrette, dirigeait, du 11 au 17 septembre, une mission commerciale qui l'amenait à Hanoi et Ho Chi Minh-Ville¹¹. Cette mission visait notamment à donner suite aux pourparlers déjà engagés concernant des projets de développement énergétique dans ce pays et M. Chevrette recevait l'assurance de la part des autorités vietnamiennes que la société Hydro-Québec International obtiendrait l'exclusivité pour le développement de deux centrales hydroélectriques. Le ministre québécois signait aussi une lettre d'entente avec son hôte, M. Dang Vu Chu, en vertu de laquelle le Québec et le Viêt-nam conviennent d'établir une collaboration dans les secteurs de l'énergie, des mines et du reboisement des forêts. Les deux ministres se rencontreront de nouveau dans quelques mois pour préciser les moyens de mise en œuvre de cette collaboration.

I — Chronologie thématique*

Les relations parlementaires internationales 6 au 8 juillet:

Après une mission à Paris, le président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jean-Pierre Charbonneau, participe avec une délégation de parlementaires québécois, aux assises annuelles de l'Assemblée internationale des Parlementaires de Langue française qui se tiennent à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Cette réunion est marquée par un changement de nom de l'AIPLF qui devient l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et par la décision de suspendre temporairement les sections rwandaise et congolaise (Brazzaville) de cette association. (Assemblée nationale, Communiqué, 26 juin 1998; Le Devoir, 8 juillet 1998, p. A4).

Mission en Grande-Bretagne

13 au 16 août:

La ministre de la Culture et des Communications, Mme Louise Beaudoin, se rend à Édimbourg et à Londres dans le cadre d'une mission consacrée aux politiques culturelles nationales (Ministère de la Culture et des Communications, *Communiqué*, 14 août 1998).

^{10.} Ministre des Relations internationales, Communiqué, 16 septembre 1998.

^{11.} Ministre des Ressources naturelles, Communiqué, 10 septembre 1998 et 15 septembre 1998.

^{*} Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

958 Manon TESSIER

Aide aux victimes de l'ouragan Georges 26 septembre :

Le ministère des Relations internationales injecte la somme de 100 000 \$ pour démarrer des fonds d'aide pour les victimes en Haïti et en République dominicaine éprouvées par le passage de l'ouragan Georges. (Ministère des Relations internationales, *Communiqué*, 26 septembre 1998 et 1^{er} octobre 1998)

Nomination diplomatique

14 août : La nomination de Mme Diane Wilhelmy à la tête de la délégation générale du Québec à New York est rendue publique. Mme Wilhelmy remplace M. David Levine. (Ministère des Relations internationales, *Communiqué*, 14 août 1998; *Le Soleil*, 15 août 1998, p. A13).

Options politiques

Centre canadien pour le développement de la politique étrangère

Le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère, établi au printemps 1996 par le ministre des Affaires étrangères du Canada, a reçu comme mandat de favoriser l'implication des citoyens dans le développement de la politique étrangère du Canada. Dans cette perspective, le Centre permet à des personnes d'horizons divers de faire part de leurs suggestions relativement à la conduite de la politique étrangère du Canada dans des domaines variés. Afin de permettre à un éventail plus large d'individus de prendre connaissance de ces suggestions, le Centre s'est associé à Études internationales pour faire connaître ces analyses dans la Revue. Nous espérons que cette initiative permettra d'élargir le débat sur des enjeux cruciaux pour la politique étrangère canadienne.

Le contrôle des armes légères

Compte rendu tiré de diverses rencontres et activités de recherche sur le sujet financées par le Centre.

Depuis la fin de la guerre froide, les conflits armés ont beaucoup changé. Les conflits inter-étatiques ont en fait été graduellement remplacés par des conflits intra-étatiques, opposant gouvernements et groupes armés de toutes sortes: terroristes, groupes paramilitaires, bandes criminelles, etc. Ces conflits, souvent peu intenses mais longs, font de nombreuses victimes parmi les populations civiles. Les armes légères, peu coûteuses, faciles à se procurer et à